

Associations Educatives Complémentaires de l'Enseignement Public

Information aux réseaux N° 9 19 décembre 2008

Cher(e)s ami(e)s,

Une réunion des 8 organisations complémentaires de l'enseignement public : CEMEA, EEDF, FOEVEN, FRANCAS, JPA, Ligue de l'enseignement, OCCE, PEP, s'est tenue le vendredi 19 décembre au siège de la Ligue de l'enseignement.

1- POINTS SUR LES RENCONTRES BILATERALES MINISTERE/ASSOCIATION ET SUITE ENVISAGEE

Chacune des huit organisations a été successivement reçue par le chef de cabinet du Ministre et le conseiller technique chargé des relations entre le ministère et les associations éducatives complémentaires.

Les discours tenus à chacun montrent, d'évidence, une volonté de renouer le dialogue et de tenter de retrouver une situation plus conforme à celle souhaitée par chaque association.

Cependant, aucune donnée financière n'a encore été apportée permettant de répondre aux revendications principales suivantes :

- restitution du montant financier des 25 % supprimés sur la Convention pluriannuelle par objectifs pour l'année 2008,
- conservation de la convention de compensation ou remplacement sur la base de son montant actuel par un avenant à la CPO précitée permettant la continuation d'activités avec des fonctionnaires en situation de détachement,
- prise en compte de la situation actuelle des fonctionnaires en position de mise à disposition après la modification de la loi.

Les huit organisations ont donc décidé de demander au Ministre, pour le début de l'année 2009, une nouvelle rencontre collective au cours de laquelle des réponses précises aux échanges bilatéraux actuels devront leur être apportées.

Elles rappellent également la date du 5 février 2009 comme date limite du délai du recours gracieux mis en œuvre pour recouvrer les 25% perdu de la CPO.

Passé cette date, si aucune réponse n'est formellement donnée, les huit associations se réservent la possibilité d'engager une procédure de recours contentieux.

Dans l'intervalle, elles demandent à tous les membres de leur réseau de rester très mobilisés et les engagent à faire signer massivement la pétition sur le site www.pourleducation.fr

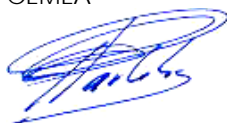
Les huit organisations invitent, par ailleurs, leurs membres à s'associer à la campagne de revendication et aux actions prévues en janvier 2009 par l'ensemble des organisations dans le cadre « l'éducation est notre avenir » qui dénoncent la politique éducative actuelle. Elles appellent à participer notamment aux manifestations départementales prévues le 17 janvier.

2- NOUVELLE LETTRE A XAVIER DARCOS

Les huit organisations constatent qu'à l'échéance du 31 décembre 2008, elles seront, de fait, dans l'impossibilité de connaître les moyens qui leur seront attribués en 2009 et 2010.

En conséquence, elles informent, par lettre recommandée, le ministre de l'Education nationale, de leur impossibilité de fournir, comme celui-ci l'avait souhaité, les noms des personnels en situation de détachement qui seraient effectivement amenés à réintégrer au 1^{er} septembre 2009. (copie de la lettre jointe).

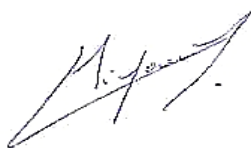
Centres d'Entraînement
aux Méthodes
d'Education Active
CEMEA



LES FRANCAS



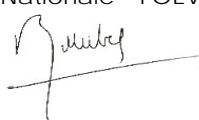
Eclaireuses et Eclaireurs de
France EEDF



LA LIGUE DE
L'ENSEIGNEMENT



Fédération des Œuvres
Educatives et de
Vacances de l'Education
Nationale - FOEVEN



Office Central de
Coopération à l'Ecole -
OCCE



Jeunesse au Plein Air - JPA



Fédération Générale des
Pupilles de l'Enseignement
Public - FGPEP

